



La lettre de la Réforme Administrative

PRIMATURE/OMRH

Volume II, No 14

Juillet 2015

Bulletin Mensuel de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

par [L'Unité de Communication et des Relations Publiques]

EVALUATION DE LA PERFORMANCE : LES CADRES DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT SE METTENT AU PAS

DANS CE NUMERO



Quelques participants assistant à la séance

Le 17 juillet 2015, Le coordonnateur général adjoint de l'office de management et des ressources humaines (OMRH), Antoine Verdier, a animé, à l'intention des cadres du ministère de l'environnement (ME), une séance de présentation portant sur le système de l'évaluation de la performance. Précisons que ce système est fraîchement introduit dans la fonction publique haïtienne.

Rappelons l'OMRH avait procédé au lancement dudit système le 3 décembre 2014. Au cours de ce lancement, plus de soixante-dix (70) agents publics, chefs des services ou directeurs de ressources humaines des ministères et organismes ont été sensibilisés. Aussi, a-t-il été décidé, pour une meilleure appropriation de ce système, de faire des présentations au sein des institutions prises séparément. Il est entendu que cette démarche permettra d'adapter cet important outil aux réalités souvent différentes des entités impliquées.

Conçue comme un instrument pour favoriser le renforcement des organisations et pour

changer la culture organisationnelle de nos institutions publiques, l'évaluation de la performance consiste à comparer les résultats obtenus par un fonctionnaire aux objectifs initialement fixés. Elle se réalise à travers un entretien professionnel annuel entre un supérieur hiérarchique immédiat et un fonctionnaire sur le bilan de ses réalisations.



M. Antoine Verdier lors de son intervention au Ministère de l'Environnement

Dans son intervention, M. Verdier a tenu à préciser que les objectifs organisationnels doivent être SMART: spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels. « On ne saurait évaluer à partir des objectifs fantaisistes, c'est pourquoi les objectifs doivent être définis à partir des critères restrictifs, observables, uniformes et quantifiables », a martelé M. Verdier.

Troisième ministère à accueillir l'événement sur le plan sectoriel, le Ministère de l'Environnement est désormais mieux armé pour évaluer ses employés à la fin de l'exercice fiscal en cours.

- 1) Opérationnalisation du SIGRH : les institutions publiques bénéficient d'un accompagnement de trois mois ;
- 2) M. Julner Sanon vient de boucler son stage dans le cadre d'un master en sciences humaines et sociales;
- 3) Mise en place d'une plateforme d'échange d'informations pour le Gouvernement ;
- 4) L'OMRH accueille cinq nouveaux stagiaires pour une durée de deux mois;
- 5) Le rapport sur le recensement des agents de la fonction public est fin prêt.

Info du mois

5 étudiants entament,
depuis le 22 juillet
2015, leur stage
professionnel à l'OMRH
pour une durée de
deux mois.

Opérationnalisation du SIGRH : les institutions publiques bénéficient d'un accompagnement de trois mois

Le Système Interministériel de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH) communément appelée Fichier central est finalisé depuis mars 2015. Il est déjà disponible dans plus de cinquante (50) institutions de l'administration publique.

La mise en œuvre de ce système répond aux exigences de modernisation de l'Administration publique. Il est important de signaler qu'à compter du 1^{er} octobre, toute activité de GRH devra obligatoirement être traitée dans le cadre du SIGRH. Aussi, revient-il aux directions des ressources humaines de s'approprier pleinement de cet outil de gestion pour en découvrir toute l'utilité.



Une installation du Fichier Central à l'OMRH

Dans l'optique de faciliter cette prise en charge, l'OMRH, avec l'appui technique de la firme Solutions S.A, a décidé de fournir un encadrement rapproché aux institutions concernées et ce, pendant une période de trois mois allant de juillet à septembre 2015.

Cette initiative devra permettre aux institutions publiques d'exécuter, dès le mois d'octobre de cette année, toutes les opérations relatives à la gestion des ressources humaines en recourant au SIGRH qui a été conçu à cet effet.

Ainsi les agents publics habilités à gérer le système vont bénéficier de l'accompagnement direct de l'équipe de l'OMRH et des techniciens de SOLUTIONS S.A. en vue de maîtriser les fonctionnalités du SIGRH ainsi que son mode d'utilisation en fonction de leur responsabilité. Entre autres activités, ils apprendront à saisir des données ; à utiliser les divers écrans liés aux activités opérationnelles de la GRH ; à vérifier les informations saisies dans le cadre des

fonctionnalités du système; à identifier les anomalies dans les données ou les façons de procéder et d'aider à les corriger.

Pour le mois de juillet, cinq modules ont été abordés: la structure de l'institution, le recensement et la fiche des agents, la gestion des présences et absences, celle des congés ainsi que celle des rapports. Au cours du mois d'août, seulement trois modules seront pris en compte: la gestion de la dotation du personnel (recrutement, embauche, nomination, mouvements de personnel) celle de la paie, et les rapports y relatifs. Pour le mois de septembre, il sera question d'évaluation de la performance, de formation et de la gestion des contentieux.

La coordination générale de l'OMRH est convaincue que ces travaux pratiques vont contribuer à une meilleure compréhension des fonctionnalités du SIGRH et par voie de conséquence à une meilleure prise en charge de la gestion des ressources humaines par les institutions publiques.

M. Julner Sanon vient de boucler son stage dans le cadre d'un master en sciences humaines et sociales

Du 15 avril au 15 juillet 2015, M. Julner Sanon a réalisé un stage de trois mois à l'Office de Management et des Ressources humaines (OMRH) en vue de répondre aux exigences de l'Université Paris-Est Créteil, pour l'obtention de son diplôme de master en sciences humaines et sociales. Une opportunité qui lui a permis de se familiariser avec le modèle managérial et opérationnel de l'Administration et de la Fonction publique haïtienne.



M. Julner Sanon

Chargé du management des ressources humaines, l'une de ses prérogatives, l'OMRH entend procéder à la formalisation des stages dans la Fonction publique. Qu'il s'agisse de stage de formation, d'étude ou professionnel, la Fonction publique s'offre

comme un cadre expérimental aux étudiants et universitaires haïtiens qui en font la demande.

C'est ainsi que, M. Julner Sanon, en passe d'obtenir un master en sciences humaines et sociales à l'Université Paris-Est Créteil, Val de Marne, a eu l'opportunité de creuser la thématique: « Valorisation de la fonction ressources humaines: étude comparative sur l'évaluation de la performance versus la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) dans l'Administration publique haïtienne et française »



De la gauche. vers la droite. Anne Louis Juste, J. Sanon, Yverose Thermil, Elie Jean Philippe

Bien que l'administration haïtienne n'adopte pas encore la VAEP, ce thème de recherche n'est pas dépourvu d'intérêt. Rappelons que l'OMRH a déjà organisé les premières assises sur la VAEP avec l'appui du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et de l'Université Quisqueya.

Dans son rapport de stage, M. Sanon a souligné l'intérêt grandissant des fonctions publiques pour les ressources humaines au cours des deux dernières décennies. D'où les diverses tentatives concourant à leur modernisation en vue de répondre non seulement aux aspirations des fonctionnaires mais aussi de satisfaire les besoins des citoyens. Cette démarche consiste à motiver les employés en vue d'offrir un service adéquat aux contribuables. C'est ce par quoi passe la rationalité sociale de la fonction publique selon M. Sanon.

Notez que dans cette étude comparative, le stagiaire a passé en revue toutes les spécificités de la fonction ressource humaine censée représenter le pilier de toute organisation. Par ailleurs, il a également passé en revue les différentes réformes de l'administration française.

Mutuellement enrichissant, ce stage a été l'occasion pour M. Julner Sanon, qui a travaillé sous l'égide de la coordination de la Fonction publique, d'approfondir ses connaissances des spécificités de

L'Administration publique haïtienne. Quant à l'équipe de l'OMRH, elle tâchera de mettre à contribution certaines recommandations prodiguées par M. Sanon. Parmi ses différentes recommandations, il convient de mentionner : l'implication de tous les secteurs de la vie nationale dans le processus ; la création d'une instance de pilotage permanente avec les fonctionnaires en vue d'assurer la stabilité juridico-politique de l'OMRH.

Comme une fois n'est pas coutume, l'OMRH s'apprête à accueillir, soit le 22 juillet prochain, cinq nouveaux stagiaires dont deux en secrétariat de direction issus de Christ of the King des Sœur de Marie Anne.

Mise en place d'une plateforme d'échange d'informations pour le Gouvernement



Une vue de l'assistance

A l'initiative de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et sous le leadership de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), une rencontre de travail s'est tenue le 3 Juillet 2015 à la salle de conférence de l'OMRH autour de la mise en place d'une plateforme électronique d'échange d'informations baptisée X-Road, une composante du projet IFMS (Integrated Financial Management System).

X-Road est un logiciel consistant en un système d'échange d'informations rapide et en temps réel. Grâce à ce logiciel, les autorités haïtiennes disposeront, sans contrainte de temps, de toutes les informations dont elles auront besoin et ce avec un haut niveau de fiabilité.

Cette nouvelle plateforme facilitera l'échange de données interinstitutionnelles

et le processus de prise de décisions au plus haut niveau de l'Etat.

Il est prévu, dans la phase pilote du projet IFMS, de mettre en place une plateforme d'échange électronique de données au sein de ces treize institutions publiques: Ministère des Travaux Publiques, Transport et Communication (MTPTC), Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC), Police Nationale d'Haïti (PNH), Direction Générale des Impôts (DGI), Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), Office d'Assurance des Véhicules Contre Tiers (OAVCT), Administration Générale des Douanes (AGD), la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA), Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), OMRH/Primature.

Le « X-Road » facilitera, d'une part, l'accès aux données gouvernementales en vue de la prise de décisions éclairées et favorisera, d'autre part, la sécurisation des données que les institutions seront appelées à échanger entre elles.

Notez que le X-Road, qui va être répliqué en Haïti avant la fin de cette année, est expérimenté en Estonie depuis plus d'une décennie. Plusieurs pays en développement l'ont aussi adopté.

Des experts de Cybernetica, la firme qui a développé la plateforme X-ROAD, visiteront Haïti au cours du mois d'Aout 2015 pour une meilleure compréhension de l'environnement technologique d'Haïti et auront à rencontrer les représentants des 13 entités étatiques qui participeront à la phase pilote. Subséquemment, un atelier de travail sera organisé en Estonie au cours du mois de septembre avec plusieurs membres de la délégation haïtienne qui auront à évaluer l'efficacité de cette plateforme en vue de son adaptation éventuelle à la réalité Haïtienne.

Signalons qu'avec le X-Road, Haïti adoptera une méthode simplifiée et sécurisée dans le cadre des échanges d'informations entre les institutions publiques. Il en résultera une circulation rapide des données gouvernementales déjà collectées. Ainsi, les

décideurs au plus haut niveau de l'Etat haïtien auront, au besoin, un accès facile aux informations pertinentes quand ils devront engager des actions au nom de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette initiative s'inscrit dans la composante E-Gouvernance de la réforme administrative dont l'OMRH assure la mise en œuvre.

L'OMRH accueille cinq nouveaux stagiaires pour une durée de deux mois



De gauche à droite : Mlle Parana B. GUILLAUME, M Starphaël Jacques ALTEMA, Mlle Léila BASTIEN, M. Joseph Gladimir CANEL, Mlle Vianna MARTIN

Cinq nouveaux étudiants entament, depuis le 22 juillet 2015, leur stage pour une durée de deux mois. Une séance d'orientation dirigée par M. Elie Jean Philippe, Coordonnateur de la fonction publique à l'OMRH, a été tenue à leur intention. Ces stagiaires répondent aux noms de :

Parana B. GUILLAUME, Vianna MARTIN, toutes deux, étudiantes de 1ère année en Secrétariat à Christ the King Secretarial School ; Starphaël Jacques ALTENA, étudiant finissant en Sces Administratives à l'Université Episcopale d'Haïti, Léila BASTIEN, étudiante finissante en Gestion des Affaires au Centre de Management et de Productivité/CREFIMA ; Joseph Gladimir CANEL, étudiant finissant en Sces informatiques à l'INUKA.

Ils seront affectés au niveau des structures suivantes: la Coordination générale ; l'Unité de contrôle des ressources humaines, la Coordination de l'administration publique et la Coordination de la fonction publique.

Ces collaborateurs stagiaires peuvent compter sur toute l'équipe de l'OMRH afin que leurs expériences soient des plus enrichissantes.

Le rapport sur le recensement des agents de la fonction publique est fin prêt

Déroulé au cours du trimestre mars-juin 2014, le recensement des agents publics a accouché des informations pouvant permettre à l'Etat de maîtriser le nombre, la structure et le coût de la fonction publique haïtienne au niveau des paramètres suivants : recrutement, avancement, rémunération, formation, retraite. Ce recensement devrait, par ailleurs, faciliter une meilleure répartition géographique des fonctionnaires pour des services publics de proximité et un égal accès des citoyens aux dits services. Financé par la BID, ce projet de recensement était piloté par l'Ecole Nationale d'Administration de France (ENA) qui a sous-traité une firme haïtienne, Solutions S.A. Grace aux efforts de l'OMRH, le gouvernement dispose désormais de statistiques fiables pouvant lui permettre de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche de l'administration publique, instrument par excellence de mise en œuvre des politiques publiques.

Voici les observations et résultats découlés de ce recensement :

Le recensement des agents de la Fonction publique a permis de dénombrier 70,594 agents publics dont 59,446 fonctionnaires et 11,148 contractuels. Ces chiffres correspondent à 85% de l'effectif des agents de la Fonction publique selon les données fournies par le MEF en février 2014.

Ce recensement a visé l'ensemble des agents publics, fonctionnaires et contractuels, payés par le Trésor public. L'opération a été conduite sur une base volontaire sans contrainte administrative sur les employés, avec des institutions qui n'ont pas voulu prendre part à l'exercice et certains employés sur la défensive ayant en mémoire une vague de départs anticipés à la suite du recensement de 1996.

Les résultats du recensement de 2014, comparés à ceux du recensement de 1996 révèlent une augmentation de plus de 25,000 fonctionnaires, soit une hausse de 70 % des effectifs depuis 1996, dont la moitié est

localisée dans les ministères assurant les services sociaux à la population (Ministère de l'Éducation Nationale, +10,000 et Ministère de la Santé, +2,000 agents). Le nombre de fonctionnaires des ministères remplissant les missions régaliennes a augmenté de 40 % avec 10,000 agents de police supplémentaires au Ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Les ministères à vocation économique sont restés à l'écart de ce mouvement, avec à peine plus de 1,000 fonctionnaires en plus.

Rarement recruté avant 25 ans, l'âge moyen du fonctionnaire en Haïti est de 43 ans (avec une médiane à 42 ans). 8% des fonctionnaires en activité ont 25 ans ou plus dans la fonction publique. 12% de l'effectif a atteint l'âge de la retraite qui est de 55 ans. Les femmes représentent le tiers de l'effectif quelle que soit la tranche d'âge considérée. 67% des fonctionnaires sont mariés et 11% vivent en concubinage. 29% des fonctionnaires déclarent détenir un niveau de formation universitaire ; 46% ont le niveau secondaire (Bac I ou Bac II) ; 9% ont le certificat d'études primaires, et 5% n'ont pas fréquenté l'école.

Les fonctionnaires sont répartis en 4 catégories d'emplois: 5% sont en catégorie A avec des emplois de direction ; 12% sont en B avec des emplois d'application exigeant un diplôme minimum de 3 ans d'études après le Bac ; la majorité, soit 55%, se retrouve en catégorie C avec des emplois d'exécution exigeant le niveau Bac II et 28% sont en catégorie D avec des postes d'exécution exigeant le certificat d'études primaires.

Les fonctionnaires ont en moyenne 6 ans dans leur poste actuel et ils sont fortement concentrés dans le département de l'Ouest qui regroupe 55% de l'effectif recensé. Les départements des Nippes et du Nord-Ouest sont les moins pourvus avec respectivement 3% et 4% de l'effectif total

Le profil des fonctionnaires varie de façon significative dans certains ministères. L'âge moyen du fonctionnaire est de 51 ans au Ministère de l'Agriculture et de 38 ans au Ministère de la Défense. De même le pourcentage de femmes varie de 60% au Ministère à la Condition féminine à 18% au Ministère de la Justice et de la Sécurité

publique dont l'effectif est surtout constitué par la Police nationale.

Les contractuels occupent des postes non permanents sur des contrats à durée d'un an maximum. Ils ont en moyenne 40 ans (avec une médiane de 37 ans) et comptent 37% de femmes. 55% des contractuels sont mariés et plus de 27 % sont célibataires. 32% des contractuels ont un niveau d'études universitaires, 32% sont arrivés au niveau du Bac (18% Bac I, 14% Bac II).

Bien que la notion de catégories d'emplois ne s'applique pas aux contractuels, il est intéressant de noter que 3% occupent des positions en catégorie A, 8% en catégorie B, 41% de catégorie C et 48% de catégorie D.

La comparaison des données du recensement avec les registres du MEF révèle que plus de 12,000 agents travaillent dans l'administration publique en situation irrégulière. 85% d'entre eux se retrouvent au Ministère de l'Éducation, ce qui entretient une source de tension avec les syndicats d'enseignants

OMRH

Une Administration Publique
efficace au service de la population

14, Rue Debussy,
Port-au-Prince(Haïti)
Code postale : HT6113

(509) 3443-6341
(509) 4260-1307

<http://www.omrh.gouv.ht>
<http://www.facebook.com/omrhaiti>